

## Cahier d'acteur pour contribution à la consultation du PNACC3 Coordonné par l'Office pour l'éducation au climat (OCE)

### Mesure 48 : Poursuivre et renforcer l'éducation au climat dans l'enseignement scolaire et dans les cursus de l'enseignement supérieur

#### Introduction de l'organisme

L'Office for Climate Education (OCE), est un centre UNESCO, membre observateur du GIEC, co-coordonateur du *Greening Education Partnership* des Nations Unies, et dont la mission consiste à promouvoir l'éducation au changement climatique et à la transition écologique en France et dans le monde.

#### Propositions pour l'Enseignement scolaire

1. Action 1 : Renforcer et préciser le langage pour l'enseignement scolaire
  - Procéder à un nouveau renforcement **de la thématique « climat »** dans les programmes scolaires en matière d'éducation au développement durable (EDD).
  - **Créer et diffuser des parcours notionnels spirales, basés sur les compétences (travaux du CSEN).**
  - **Développer un guide destiné aux producteurs de ressources pédagogiques, pour en faciliter la validation scientifique et pédagogique.**
2. (créer une action spécifique pour la formation des enseignants) Action 2 : Renforcer les capacités des enseignants, personnels de direction et d'encadrement sur le thème du climat
  - **Sensibiliser les personnels de l'Éducation nationale aux enjeux climatiques dans le cadre de la déclinaison ministérielle du programme gouvernemental de formation des agents publics à la transition écologique**
  - **Au-delà de cette sensibilisation, déployer un dispositif de formation des personnels enseignants, leur permettant de développer des compétences pédagogiques spécifiques à l'éducation au changement climatique. Appuyer ce dispositif sur une évaluation rigoureuse d'impact menée dans des Académies pilotes, notamment dans le cadre du projet ClimaSco (consortium de 9 M€ sur 5 ans cofinancé par l'AMI-CMA de France 2030).**
  - **Développer et animer des communautés de pratiques rassemblant tous les acteurs (éducation, collectivités, mondes économique, scientifique et associatif), pour favoriser un dialogue interdisciplinaire et intercatégoriel, faire émerger une culture et des pratiques communes, et favoriser une approche globale par établissement.**

- **S’inspirer des bonnes pratiques et des expériences à l’international et valoriser le savoir-faire national, en particulier dans le cadre du Greening Education Partnership des Nations Unies**
- **Créer des synergies entre les acteurs entre l’enseignement général, professionnel et agricole, et s’assurer de la cohérence des parcours éducatifs entre le scolaire et le supérieur.**

### **3. Action 3 : Accompagner l’engagement et le passage à l’action des élèves pour le climat**

- Bien insister sur la **dimension éducative des projets** (via un enseignement explicite) pour limiter la déception et/ou l’anxiété des élèves (cf. éléments de contexte ci-dessous).

## **Argumentaire : pourquoi renforcer la mesure 48 avec ces recommandations ?**

L’Accord de Paris (Article 12) met en lumière le rôle essentiel de l’éducation dans l’adaptation au changement climatique, en insistant sur la sensibilisation et la formation des populations comme piliers de l’action climatique. En France, l’éducation formelle offre une opportunité unique de préparer les générations futures à relever les défis environnementaux, sociaux et économiques de la transition écologique. Cependant, l’éducation au climat dans le cadre scolaire reste insuffisamment développée, et nos recommandations visent à combler ce fossé tout en complétant la Mesure 48 du 3<sup>ème</sup> Plan national d’adaptation au changement climatique (2024).

### **1. Renforcer et préciser le langage autour de l’enseignement scolaire :**

La Mesure 48 évoque l’éducation au climat de manière générale, mais une approche plus précise (dans les termes employés) et systématique est nécessaire pour en garantir l’impact. Aujourd’hui, malgré des avancées notables telles que les éco-délégués, les labels E3D ou le référentiel de compétences publié en 2023, l’éducation au changement climatique reste marginalisée dans les programmes et pratiques scolaires. Peu d’enseignants, en particulier au primaire et au collège, se sentent outillés pour aborder ces enjeux complexes, comme le confirment les rapports récents de l’IGESR et de l’UNESCO.

Il est essentiel de :

- définir explicitement les objectifs pédagogiques en lien avec le climat, alignés sur les référentiels français, européens (GreenComp) et internationaux (Greening Curriculum Guidance).
- clarifier les attentes envers les établissements scolaires pour intégrer pleinement ces enjeux dans leurs projets pédagogiques et culturels.
- mobiliser des ressources adéquates pour assurer une application cohérente sur tout le territoire.
- positionner la France comme un leader dans l’éducation au climat, s’inspirer des bonnes pratiques internationales et participer activement à des initiatives comme le Greening Education Partnership de l’UNESCO.

## 2. Renforcer les capacités des enseignants et des personnels éducatifs :

Les enseignants jouent un rôle central dans la mise en œuvre de cette transition éducative. Pour qu'ils puissent répondre aux attentes croissantes, il est indispensable de dépasser la simple sensibilisation en leur proposant des formations ciblées, des outils adaptés et un accompagnement professionnel. Nos recommandations proposent un cadre structuré et ambitieux pour atteindre cet objectif.

- a. Sensibilisation dans le cadre du programme gouvernemental :  
La sensibilisation de l'ensemble des agents publics à la transition écologique, initiée par le gouvernement, constitue une première étape importante. Cependant, pour les enseignants, il est crucial de l'enrichir par une formation spécialisée leur permettant d'intégrer ces enjeux dans leur pratique pédagogique et de les adapter aux besoins spécifiques de leurs élèves.
- b. Déploiement d'un dispositif de formation pédagogique :  
Le projet ClimaSco, financé par l'AMI-CMA de France 2030, offre une base solide pour développer et évaluer des approches innovantes. En expérimentant différents dispositifs de formation et d'accompagnement (présentiel, distanciel, sur site ou hors les murs, interdisciplinaire...) dans des académies pilotes, et en réalisant une évaluation d'impact rigoureuse sur les compétences des enseignants et des élèves, ce projet permettra de tirer des enseignements concrets pour permettre à l'institution de passer à l'échelle nationale.
- c. Création de communautés de pratiques :  
Les défis liés à l'éducation climatique nécessitent un dialogue interdisciplinaire et intercatégoriel. Les communautés de pratiques, rassemblant enseignants, élèves, formateurs, chercheurs, collectivités, associations, et acteurs économiques favoriseront une approche collaborative et globale par établissement. Elles permettront de mutualiser les ressources, de favoriser l'innovation pédagogique, de garantir l'adéquation entre l'offre éducative et les besoins sociétaux, de renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs, ainsi que le sentiment d'appartenance à une mission commune.
- d. Inspiration des bonnes pratiques internationales :  
L'intégration des expériences internationales, notamment à travers des programmes comme le Greening Education Partnership des Nations Unies, enrichira les approches françaises et permettra de valoriser notre savoir-faire national dans ce domaine stratégique.
- e. Création de synergies entre filières :  
L'articulation entre les parcours éducatifs de l'enseignement général, professionnel et agricole, ainsi qu'avec l'enseignement supérieur, est essentielle pour garantir une cohérence des apprentissages. Cette collaboration favorisera la construction de parcours intégrés pour les élèves, depuis le primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, en les sensibilisant à une diversité de métiers liés à la transition écologique.

### Un cadre éducatif transformateur et systémique :

L'éducation au climat est particulièrement efficace lorsqu'elle intègre une vision systémique et qu'elle s'appuie sur des compétences transversales, telles que la pensée critique, l'approche

interdisciplinaire et la gestion des enjeux psycho-émotionnels comme l'éco-anxiété. Nos recommandations visent à :

- Développer des compétences pédagogiques spécifiques pour accompagner les élèves dans l'acquisition de connaissances scientifiques, sociales et comportementales.
- Former les élèves à agir de manière éthique et responsable, en tant que citoyens et futurs professionnels engagés dans la transition écologique.
- Construire une culture commune autour de l'éducation climatique, impliquant tous les acteurs de la communauté éducative et au-delà.

## Conclusion

En renforçant le langage et les ambitions de la Mesure 48, tout en investissant dans la formation des enseignants et des personnels éducatifs, la France peut transformer ses ambitions en réalité. Ces actions complètent et amplifient les efforts existants, et garantissent que l'éducation au climat devienne un levier central pour préparer les générations futures à construire un avenir durable.